



## DOSSIER SPECIAL : FAUT-IL SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE OBSÈQUES ?

### Qu'est-ce que c'est ?

Elle permet au souscripteur de bloquer une somme pour éviter de faire peser le poids des obsèques aux héritiers et entourage tout en respectant vos dernières volontés quant au déroulement des obsèques. Pour informations, les obsèques représentent un coût moyen avoisinant les **3 350 € en 2018**.

### Deux types d'assurance :

#### Les assurances en capital :

Le versement se fait en prime unique lors de la souscription ou échelonné dans le temps : L'assurance en capital permet de bloquer vos capitaux dédiés pour financer les frais d'obsèques.

#### Les assurances prestations :

De la même manière que l'assurance en capital, vous bloquez une somme pour anticiper le déroulement de vos obsèques.

### QUELLES SONT LES CONTRAINTES DE CES ASSURANCES OBSÈQUES ?

- C'est une assurance et non une épargne : Les capitaux décès se valorisent peu et sont soumis à des frais de gestion.
- Soyez attentif au délai de carence : Très souvent, les garanties ne s'appliquent pas durant les 2 premières années de souscription (sauf décès accidentel).
- Attention à d'éventuelles exclusions : L'assurance peut prévoir un certain nombre d'exclusions permettant la non prise en charge des garanties.

### EXISTE-T-IL DES DISPOSITIFS ALTERNATIFS À L'ASSURANCE OBSÈQUES ?

#### Durant l'organisation des obsèques

##### Des facilités de caisse pour les héritiers - Prélèvement sur Comptes et livrets bancaires :

Depuis 2013, il est possible de retirer jusqu'à 5 000 € auprès de la banque du défunt pour financer les frais funéraires (art 312-1-4 du Code Monétaire et Financier). Il faut bien entendu que le compte soit créditeur lors du décès.

#### Lors du dénouement de la succession (post-obsèques)

##### Allègement fiscal partiel des frais funéraires - Prélèvement sur succession :

D'un point de vue fiscal, le législateur permet une déduction de 1 500 € sur l'actif de succession du défunt au titre des frais funéraires (art 775 CGI). Aucun droit de succession ne sera donc dû sur cette somme.

### FAITES FRUCTIFIER VOS CAPITAUX BLOQUÉS : OPTEZ POUR L'ASSURANCE-VIE

**Bloquer vos capitaux** devient beaucoup plus **intéressant lorsque vous les faites fructifier**. Par le biais d'une assurance-vie par exemple, il est possible de mettre de côté des capitaux tout **en désignant un bénéficiaire qui s'occupera de vos obsèques** et se remboursera via votre épargne. L'éventuelle performance avec ce type de contrat permet de supporter les frais de gestion appliqués. Cependant, **le ou les bénéficiaires désignés ne disposeront de ces fonds que lors du dénouement du contrat**, bien après les obsèques et devront donc avancer les fonds pour les frais funéraires.

#### Conclusion :

Hormis la mise en œuvre de vos dernières volontés concernant vos obsèques, il vous sera très souvent préférable d'épargner un capital générateur de revenus notamment comme sur un contrat d'Assurance-vie, ou tout simplement laisser des capitaux sur vos comptes en banques que vos héritiers puissent régler les frais funéraires.

## LETTRE D'INFORMATION NOVEMBRE 2018

# ALTER FINANCES CONSEILS EN INVESTISSEMENT

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : DÉCRYPTAGE DOSSIER SPÉCIAL OBSÈQUES

Le choix d'une Complémentaire santé est guidé par **le rapport coût / couverture supplémentaire**. **Mais avant de prendre une décision**, certains éclaircissements sont nécessaires pour permettre de **comprendre votre reste-à-charge**.

Il est de plus en plus complexe de comprendre **QUI** rembourse **QUOI** et **A QUELLE HAUTEUR** suivant la prestation de soin réalisée.

Entre :

- la part prise en charge par la Sécurité sociale,
- La part prise en charge par votre Mutuelle Santé,
- Le calcul obscur des remboursements,
- L'illisibilité des garanties proposées,...

Il est primordial aujourd'hui de **prendre du temps pour comprendre** vos droits et de déterminer ce que la Sécurité Sociale rembourse et ce que votre Complémentaire Santé complète.

Ce qui va ressortir de cette mise au point sont :

- **Limiter le renoncement aux soins** : pour manque de temps mais également de moyen financier,
- **Savoir si votre Complémentaire santé est adaptée** à votre situation.

Vous devenez acteur de ces remboursements lorsque vous choisissez votre Complémentaire Santé.

Nous allons partir de la prise en charge de la Sécurité Sociale pour arriver aux remboursements effectués par vos complémentaires.

Ces deux niveaux de prise en charge vont vous permettre ainsi **d'aboutir à votre reste-à-charge, indicateur décisif dans le choix de votre Complémentaire santé**.

## I. REMBOURSEMENT PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE : LA CLÉ POUR COMPRENDRE VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Avant de comprendre votre complémentaire santé, il faut dans un premier temps se pencher sur les mécanismes de la Sécurité Sociale, communs à tous les contribuables.

Très simplement, suivant les postes de soins concernés, la Sécurité Sociale va vous rembourser en fonction :

- De la **base de remboursement (BRSS)** qu'elle détermine au préalable,
- Du **taux de remboursement** qu'elle applique.

Ces deux variables sont disponibles sur le site : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) > onglet : « Remboursements, prestations et aides »

### A. Les garanties remboursées par la Sécurité Sociale : Comment les calculer ?

#### LES POSTES DE SOINS CONCERNÉS (champs d'application)

Il existe 8 postes de soins principaux pris en compte par la Sécurité Sociale :

<b>Hospitalisation</b>	<b>Dentaire</b>
<b>Frais médicaux</b>	<b>Optique</b>
<b>Pharmacie</b>	<b>Cure thermique</b>
<b>Prothèse</b>	<b>Prestation à l'étranger</b>

Dans chaque poste, la Sécurité Sociale liste les soins pratiqués qu'elle rembourse pour partie.

#### CALCUL DES REMBOURSEMENTS PRIS EN CHARGE

Pour connaître le montant remboursé par la Sécurité Sociale, il faut appliquer le taux de remboursement sur une base calculée par celle-ci :

$$\text{BRSS} \times \text{Taux de Remboursement} = \text{Montant Remboursé}$$

\*BRSS : Base de Remboursement de la Sécurité Sociale

⚠ La Base de remboursement peut être bien inférieure au montant à régler.

### B. Exemple d'application – Couronne dentaire :

Pour **connaître le montant remboursé** de vos soins, **tout part de la base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS)**. Très vite, nous nous rendons compte que sur certains types de soins, principalement les soins où les dépassements d'honoraires sont autorisés, **le remboursement est rarement à la hauteur du coût final de la prestation**.

Il peut exister une réelle déconnexion entre la base de remboursement fixée par la Sécurité Sociale et le prix que le contribuable règle.

#### Exemple – Couronne dentaire :

	BRSS	Taux de Remboursement	Montant remboursé par la sécurité sociale	Prix de vente moyen	Reste à charge
Couronne Dentaire	107,50 €	70 %	75,25 €	490 € et 636 €	Entre 415 € et 561 €

⚠ **BRSS < Coût réel** : La Sécurité Sociale rembourse donc qu'une part minimale du coût total du soin pratiqué.

Il faut donc **rester attentif et bien adapter sa Complémentaire santé pour diminuer le reste-à-charge**. Cependant, dans la majorité des cas, votre Complémentaire santé vous rembourse également sur la Base de Remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS).

## II. ADAPTER VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ À VOTRE SITUATION PERSONNELLE

### A. Présentation des garanties de Complémentaire santé

Suivant les compagnies d'assurance, les garanties sont exprimées sous différentes formes :

- **En pourcentage** de la Base de Remboursement de la Sécurité Sociale (**BRSS**),
- **Entièrement euro** : le plus transparent pour le client.

Néanmoins, **dans la majorité des cas**, celles-ci sont exprimées en **pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité Sociale** ce qui ne facilite pas la lisibilité de vos garanties.

DENTAIRE (limité à 3 prothèses par an et par bénéficiaire. Au delà, remboursement à hauteur de 125% BR)	Option 2	Dans l'exemple ci-contre :
Soins dentaires	100 % BR	Cette compagnie d'assurance rembourse les soins en s'appuyant sur la base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS).
Soins dentaires avec dépassements (y compris Inlays/Onlays)	200 % BR	
Prothèses dentaires prises en charge par le RO (dents du sourire)	450 % BR	
Prothèses dentaires prises en charge par le RO (dents de fonds de bouche)	350 % BR	
Inlays cores	200 % BR	
Prothèses dentaires non prises en charge par le RO (2)	300 €	
Orthodontie prise en charge par le RO	350% BR	

**ATTENTION** : il faut rester attentif à toutes les indications inscrites au contrat. Dans ce cas-ci, le taux de remboursement de la complémentaire prend en compte celui de la Sécurité Sociale.

### B. Comment sont calculés les remboursements de votre complémentaire santé ?

En général, le montant remboursé par la complémentaire santé se calcul comme suit :

$$\text{BRSS} \times \text{Taux de remboursement de la complémentaire santé} - \text{Remboursement Sécurité Sociale}$$

Si nous reprenons l'exemple de la couronne dentaire :

- BRSS : 107,50€,
- Taux de remboursement de la complémentaire santé : 200%\* de la BRSS (\*inclus le remboursement de la Sécurité Sociale),
- Remboursement de la Sécurité Sociale : 70% de la BRSS.

Cette complémentaire Santé va vous rembourser :

$$(107,5 \times 200\%) - (70\% \times 107,5) = 139,8 \text{ €}$$

**La complémentaire ne vous rembourse donc pas 200% de la BRSS mais 76,90% de la BRSS soit 139,8 € dans notre exemple.**

#### ⚠ POINTS DE VIGILANCE

- **Dans notre exemple** : Le remboursement de la Sécurité sociale et de la complémentaire s'élève à 215 €.

Pour un prix de vente moyen d'une couronne à 500€, **le reste-à-charge reste toujours élevé : 285 €**

- **le remboursement ne pourra jamais excéder le montant total de la facture**

Il est donc important aujourd'hui d'adapter votre contrat à vos besoins courants, quitte à payer votre mutuelle un peu plus cher.  
**Avant toutes interventions « importantes », réalisez un devis** auprès d'un professionnel de santé et **analysez votre reste-à-charge**.

Le Cabinet Alter-Finances et ses conseillers vous proposent de voir avec vous :  
→ Les garanties de votre Complémentaire Santé actuelles,  
→ D'adapter votre contrat à votre situation et à vos besoins actuels et futurs .